

VILLE DE SAINT-TITE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
MARDI LE 15 DÉCEMBRE 2020
18H00
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 489-2020 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2021;
4. Avis de motion et dépôt d'un projet du règlement numéro 490-2020 établissant les taux de taxation et les tarifications, ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour 2021;
5. Résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne pour le service aux sinistrés couvrant une période de trois (3) ans et autorisant le paiement d'une contribution annuelle de 628.83 \$ (soit 0.17 \$ per capita);
6. Résolution d'acceptation du montant de la contribution municipale pour l'année 2021 pour Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM) au montant de 19 715.67 \$ taxes en sus (5.33\$/citoyen) plus les frais d'accès à la base de données de 125 \$ taxes en sus et les frais de soutien Simb@ au montant de 1 204.71 \$ (soit 401.57 \$ par accès informatique x 3 accès) taxes en sus;
7. Acceptation et autorisation de versement de la quote-part de la MRC de Mékinac au montant de 166 222 \$ pour l'exercice financier 2021 (en 2020 : 168 830 \$) et de la quote-part de 191 275 \$ pour l'adhésion à la compétence 2 (récupération) de la RGMRM (en 2020 : 156 973 \$), pour une quote-part totale de 357 497 \$ (en 2020 : 325 803 \$);
8. Approbation des prévisions budgétaires de la Régie des incendies du Centre-Mékinac (RICM) pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour un budget total de 656 000 \$ et de la quote-part de la Ville au montant de 266 362.36 \$ (en 2020: 253 897.39 \$), soit 40.5 % du budget total, payable en 3 versements égaux, les 1^{er} février, 1^{er} mai et 1^{er} août 2021;
9. Acceptation des prévisions budgétaires de la Corporation de transport adapté de Mékinac pour l'exercice financier 2021 établissant une cotisation pour la Ville au montant de 12 790.77 \$ (en 2020 : 12 580.21 \$);
10. Résolution octroyant le contrat concernant l'entretien des logiciels de notre système informatique à la firme PG Solutions pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, au coût total de 13 967 \$ (en 2020 : 14 095 \$) plus les taxes applicables;
11. Résolution autorisant la firme Croquettes et Paillettes (Mme Nathalie Rémillard) à appliquer les sections IV et VI du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002, r.1)*;

12. Résolution autorisant la fermeture des bureaux administratifs de l'Hôtel de ville les 29 et 30 décembre 2020;
13. Résolution autorisant l'achat de gré à gré d'un balai mécanique de marque Global, modèle M4, année 2014, auprès de la firme Camions Lussicam Trans-Canada Inc., au prix de 56 500 \$ plus les taxes applicables, incluant la préparation et la livraison;
14. Résolution demandant le maintien des services de la Banque Nationale à Saint-Tite;
15. Résolution autorisant le paiement d'un montant maximal de 25 000 \$ plus les taxes applicables à la firme Stantec Experts-conseil Inc. à titre d'honoraires professionnels supplémentaires dans le dossier de mise aux normes de l'eau potable;
- 15a) Résolution autorisant le versement d'une aide financière au montant de 50 000 \$ au Festival Western de St-Tite Inc.;
16. Période de questions.
17. Levée de la séance.



Me Julie Marchand,
Greffière